

# DOSSIER D'INSCRIPTION

## 2026-2027

### ÉCOLE INTERNATIONALE BILINGUE PRIVÉE DE CAGNES SUR MER

*"Le Pain de Sucre"*



*« L'école de la réussite »*

*Etablissement d'enseignement privé agréé par l'Education Nationale depuis 1982*

**Directrice** : Madame Pascale ROSFELDER-ALHADEFF

**Directeur** : Monsieur Serge ALHADEFF

**Directeur Adjoint et Responsable Mini Club** : Monsieur Maxime PAULIN

**Responsable Primaires** : VANDENBROUCK Cathy

⌚ 43 chemin du Pain de Sucre 06800 Cagnes sur mer

📞 04 93 73 70 41

✉️ [cagnes@eibschools.fr](mailto:cagnes@eibschools.fr)

🌐 [www.eibcagnes.fr](http://www.eibcagnes.fr)

# BIENVENUE A L'ECOLE INTERNATIONALE

## BILINGUE DE CAGNES/MER

**L'EIB Cagnes accueille des enfants de différentes nationalités et génère un nouveau “regard” sur l'enseignement car nous assurons un réel bilinguisme 50% français, 50% anglais.**

DIALOGUE  
RESPECT  
CONFIANCE

Dans un climat chaleureux de dialogue et de respect d'autrui, basé sur la confiance, chaque enfant s'épanouit scolairement et socialement. Nous le préparons à devenir le citoyen du monde de demain confiant et responsable, à vivre en société et à agir en lui donnant les outils fondamentaux.

Nous lui apportons la liberté d'explorer et de créer en tenant compte de :

- ses possibilités,
- sa maturité,
- ses capacités d'expression,
- son rythme biologique,
- son environnement familial et social.

**Dès l'âge de 2 ans, Nous assurons toutes les sections de maternelle, ainsi que les classes de primaire du cours préparatoire au cours moyen 2.**

**Notre équipe pédagogique, multiculturelle, composée d'enseignants francophones et anglophones qualifiés et très motivés propose un projet éducatif et pédagogique stimulant et rigoureux dans un environnement sain et très sécurisé qui s'appuie sur les principes suivants :**

### 50 % Français // 50 % Anglais

PEDAGOGIE  
ACTIVE

**- Cursus bilingue & pluridisciplinaire avec suivi renforcé des programmes nationaux Français/Britannique**

- Pédagogie différenciée et active respectant l'enfant et basée sur son autonomie
- Validation des acquis linguistiques par les diplômes de Cambridge English
- Projets artistiques, culturels et environnementaux
- Activités motrices ou sportives : baby gym, motricité, athlétisme, gymnastique
- Initiation musicale-percussions et, dès 4 ans, éveil au piano
- Informatique
- Sorties pédagogiques (bus de l'école à disposition), voyages
- Activités périscolaires (en option : chinois, club d'échecs, tennis, yoga, Calligraphie, violon, robotique...)
- Ouverture de 7h30 à 18h30 avec possibilité d'accueil les mercredis et les vacances au Mini-Club.



## NOS VALEURS EDUCATIVES

**La pédagogie des ECOLES INTERNATIONALES BILINGUES est fondée sur les principes suivants :**

### APPRENDRE AUX ENFANTS A SAVOIR FAIRE

Nous les encourageons à réfléchir, à faire des choix et à entreprendre afin **de :**

**FORMER  
L'ESPRIT  
CRITIQUE**

- Penser par eux-mêmes. Savoir faire preuve d'initiative en orientant leur réflexion, en prenant des décisions judicieuses permettant de résoudre des problèmes complexes.
- Effectuer des recherches de manière intelligente et créative.
- Communiquer dans plus d'une langue et respecter les valeurs des autres élèves et leurs cultures.
- Prendre des « risques » en abordant sans appréhension des situations nouvelles.

### DEVELOPPER LE SAVOIR ETRE ET LES QUALITES

**SUIVANTES :**

**FAVORISER LE  
SENS DE LA  
COOPERATION  
ET DE LA  
RESPONSABILITE**

- **La tolérance**
- **Le respect de soi-même et des autres**
- **L'empathie**
- **La coopération**
- **L'intégrité**

**Mais aussi :**

- **La responsabilité**
- **La confiance en soi**
- **La curiosité**
- **L'enthousiasme**
- **L'autonomie**



## UNE ECOLE INTERNATIONALE

## UNE ECOLE BILINGUE

### 50% Français / 50% Anglais

**Apprendre une langue c'est s'ouvrir à la culture de l'autre, prendre conscience de sa diversité, la respecter et la valoriser.**  
**La réussite de nos élèves dépend aussi de leur capacité de communication dans les deux langues.**

Notre rôle et nos missions d'**Ecole Internationale Bilingue** sont aussi de favoriser l'ouverture sur le monde tout en considérant la diversité linguistique comme un atout pour nos élèves.

**. Le Programme Académique Français est renforcé** et le niveau scolaire de l'établissement est élevé.

Les horaires de français, mathématiques, histoire et histoire de l'art sont identiques à ceux des écoles publiques françaises.

**. Le programme Anglais** suit le « curriculum » proposé par les établissements anglais et s'appuie sur le même matériel pédagogique. Toutes les classes d'anglais, de la maternelle au primaire, sont équipées d'un tableau blanc interactif.

En Primaire, les matières suivantes sont enseignées en anglais : géographie, sciences, art, éducation civique et morale, et informatique.

Ainsi, **dans un climat de culture bilingue**, les enfants apprennent l'anglais et le français de façon naturelle, par une méthode dite «d'immersion» et avec des enseignants confirmés, de langue française ou anglaise.

**Le programme d'immersion linguistique** est organisé dès la toute petite section (2 ans).

La pratique de la langue anglaise est donc quotidienne à 50% français et 50% anglais, et des groupes de niveau permettent un enseignement adapté à chaque élève.

### ENFANTS ANGLOPHONES / ENFANTS FRANCOPHONES

Les enfants n'ayant aucune pratique de la langue française ou anglaise sont acceptés selon le niveau scolaire. Un test d'entrée sera réalisé.

Nous assurons une pédagogie individualisée favorisant l'intégration des élèves anglophones ou étrangers, ainsi que des élèves français n'ayant jamais étudié l'anglais tout en respectant le rythme de chacun.

### CENTRE D'EXAMEN CAMBRIDGE

**L'Ecole Internationale Bilingue est centre d'examen de Cambridge et prépare aux diplômes suivants : starters – movers – flyers.**

**Les diplômes de Cambridge sont parmi les certifications d'anglais les plus reconnues au monde . Les examens de Cambridge sont organisés chaque année permettant de valider leur niveau par rapport aux standards internationaux.**





## VIE SCOLAIRE

La scolarité s'étend de **septembre à juin** inclus.

### HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ECOLE

L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30  
Le Mini-club accueille les enfants les mercredis et durant les vacances scolaires de Septembre à fin Juin, avec une semaine de fermeture à Noël.  
En Juillet, vous pouvez faire participer votre enfant à nos activités et stages ludiques du 1<sup>er</sup> au 16 Juillet (option).

#### Classes maternelles : horaires des cours

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Toute petite section	Poussins (2 ans)	9h à 11h15 - 14h00 à 16h20
Petite section	Lapins (3 ans)	9h à 11h15 - 14h00 à 16h20
Moyenne section	Pandas (4 ans)	9h à 12h00 - 13h30 à 16h30
Grande section	koalas (5 ans)	9h à 12h00 - 13h30 à 16h30

#### Classes primaires : horaires des cours

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

Les CP -CE1	De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h40
Les CE2 – CM1 – CM2	De 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h50

### RESTAURANT SCOLAIRE

4 services sont assurés.

Les goûters sont fournis par l'école l'après-midi.

Les menus sont en ligne sur le site Internet [www.eibcagnes.fr](http://www.eibcagnes.fr) et affichés sur les panneaux extérieurs toutes les semaines.

Notre cuisinière assure une cuisine saine et variée et nous nous efforçons d'intégrer des produits frais et locaux.

Les régimes particuliers sont pris en considération sur **prescription médicale**. Nous respectons les demandes sans viande, sans porc.

### ETUDE

CP : de 17h à 17h30

Les plus grands : de 17h à 17h50

### ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

L'accueil en périscolaire est compris dans les tarifs forfaitaires.

Maternelles : Tous les jours de 7h30 à 9h et de 16h20 ou 16h30 à 18h30.

Primaires : Tous les jours de 7h30 à 8h30 et à partir de 16h40 (CP/CE1) 16h50 (CE2/CM1/CM2) ou 17h30 (après l'étude des CP) à 18h30.



## ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES



Pour le plaisir des enfants, et non obligatoires, divers clubs proposent à l'école des activités périscolaires (un nombre minimum d'enfants inscrits est requis) : Club d'échecs, de robotique, chinois, yoga, zumbini, calligraphie, danse, tennis le mercredi...

Ces activités ne sont pas comprises dans le tarif et seront à régler directement aux clubs ou aux professeurs.

## SIESTE DES PLUS PETITS

La sieste est assurée en fonction des besoins de chacun et le rythme du sommeil de chaque enfant sera respecté. Les enfants pourront être acceptés avec les couches.

## BABY CLUB & MINI-CLUB

Le mini-club organise les activités et sorties des mercredis et des vacances scolaires jusqu'à fin Juin.

Activités proposées : atelier informatique, arts plastiques, jeux collectifs, stages et, suivant les âges, sorties, tennis...

Différents thèmes sont proposés à chaque vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël.

Une option Mini-club est proposée aussi du 1<sup>er</sup> au 16 Juillet (inscription en mai).

## BUS - NAVETTE

Le bus scolaire permet d'assurer un ramassage de proximité.

Mais aussi :

- d'organiser **gratuitement** les navettes pour se rendre aux activités sportives.
- d'emmener les enfants **gratuitement** aux sorties, ou de partir faire des excursions à la journée.

Une navette gratuite est à votre disposition tous les jours d'école. Elle se situe au parking du grand cimetière. Elle permet de transporter les élèves sans aucun problème de stationnement et en toute sécurité.

Les horaires sont précisés avant la rentrée scolaire.

## SECURITE

La sécurité est aussi une priorité, l'école est sécurisée par une vidéo surveillance et l'organisation rigoureuse du plan de mise en sécurité. (PPMS)

L'accès à l'école n'est pas accepté à l'exception de réunions, rendez-vous ou fêtes.



## INFORMATIONS - COMMUNICATION

Les relations Parents/Ecole doivent être basées sur la confiance et le respect et nous serons ravis de vous rencontrer lors de « tea time » ou présentation de projets.

Il y a lieu de bien suivre nos informations sur notre site, par e-mail, ou panneau d'affichage.

- **Le site Internet [www.eibcagnes.fr](http://www.eibcagnes.fr)**, vous permettra d'accéder aux menus, plannings des activités du mini-club, journal de l'école, divers événements, informations, photos... Un code parents vous sera donné.

- **Instagram : eib\_cagnes**

- **Sur les panneaux d'affichage**, vous y trouverez les menus.

- **Sur les cahiers de vie ou de liaison :**

Baby-Eveil / classes Maternelles : un cahier de vie sera remis à chaque enfant. Il permettra une relation famille/école.

Classes primaires : chaque élève recevra un cahier de liaison. Il contiendra le code de bonne conduite, les billets d'absence et permettra une information régulière.

De plus, à votre disposition :

- Classes Maternelles (Poussins / Lapins)

**Klassly** en lien avec les enseignants

- Classes Maternelles (Pandas / Koalas) et Primaires

**Educartable** en lien avec les enseignants

Nous tenons à établir de bonnes relations famille/ Ecole et vous pouvez rencontrer la Directrice, Mme.Rosfelder, ou le Directeur adjoint, Mr.Paulin, ou les enseignants (demander un rendez-vous au secrétariat).

Une réunion d'information a lieu à chaque rentrée scolaire afin de vous informer des méthodes, des projets et de l'organisation du travail de la classe.

Les parents qui veulent participer à la vie de l'école lors de projets, ou de journées à thème, sont les bienvenus.



## PROGRAMMES SCOLARITE MATERNELLE

**Nous sommes conscients que l'arrivée dans une nouvelle école est un moment important pour chaque enfant et ses parents.**

**Dès l'inscription, nous mettons tout en œuvre pour une intégration réussie, adaptée à chaque enfant.**

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants de différentes nationalités, diplômés et possédant tous une sérieuse expérience pédagogique. Elle entretient une relation ouverte et positive avec les familles.

### BABY EVEIL- CLASSES MATERNELLES

**Nous offrons à chaque enfant un accueil chaleureux et bienveillant, une qualité de vie tout en favorisant l'éveil et l'épanouissement des dispositions intellectuelles, sensorielles et affectives.**

Les classes sont gaies, colorées, avec des « coins jeux ou manipulation », un matériel varié, spécialisé, issu de différentes pédagogies actives.

**Toutes les classes d'anglais sont équipées d'un TBI.**

Chaque année, en Maternelle, nous développons notre pédagogie, à travers un thème principal et 5 périodes qui s'appuient sur des unités de recherche :

- Qui sommes-nous ?
- Comment nous nous situons dans l'espace ?
- Comment nous nous exprimons ?
- Comment nous nous organisons ?
- Comment le monde fonctionne ?

A travers ces questionnements, toujours en relation avec le thème de l'année, les enfants vont pouvoir :

- Mobiliser le langage
- Construire les premiers outils pour structurer leur pensée
- Agir et s'exprimer à travers les activités physiques,
- Et ainsi développer nos objectifs pédagogiques.

#### Toute petite section – Petite section

- Vocabulaire, langage
- Graphisme
- Pré-mathématiques – Logique
- Activités sensoriels
- Eveil artistique et musical
- Psychomotricité – expression corporelle

#### Moyenne section – Grande section

- Approche de la lecture et de l'écriture
- Mathématiques : Méthode de Singapour
- Découverte du monde
- Eveil technologique et scientifique

**Dès 4 ans :**

**Méthode de lecture phonétique en Français et en Anglais !**



- Education artistique et musicale
- Nouveau ! Informatique dès la moyenne section
- Activités sportives (gymnastique...)

L'emploi du temps, organisé sous forme d'ateliers « satellites » de 3 / 5 enfants, permet une grande autonomie et un travail individualisé.

#### **Activités motrices ou sportives :**

Les plus petits auront quotidiennement des activités motrices ou éveil corporel. A compter de la moyenne section un professeur de sport assurera les cours : sport collectif et gymnastique.

#### **Activités musicales :**

2/3 ans : Percussion tous les jours en anglais avec notre maîtresse Anglophone  
4/5 ans : cours de musique, chant et piano en Italien avec notre professeur de musique.

**Tous les ans un nouveau Projet Culturel**

#### **EVALUATION DES ENFANTS**

Tous les mois vous recevez le dossier du travail de vos enfants. Tous les trimestres vous sera remis aussi son dossier de réussite / évaluation.



## PROGRAMMES SCOLARITE PRIMAIRE

Comme en maternelle, les effectifs permettent un travail soutenu et individualisé ainsi que de nombreuses activités d'éveil.

### Programme en Français

Lecture, technique et compréhension  
(Méthode phonétique et syllabique)  
Écriture, Grammaire, Conjugaison  
Vocabulaire, Orthographe lexicale et grammaticale  
Expression écrite et Poésie  
Littérature Française



### Maîtrise des éléments mathématiques :

Raisonnement  
Maîtrise du calcul  
Maîtrise des techniques opératoires  
Géométrie

### La Culture Humaniste

Découverte du monde, Histoire et Histoire des Arts

### Musique / Piano en Italien

**Sport** : gymnastique, athlétisme, et selon les autorisations municipales, natation

### Programme en Anglais

Lecture, technique et compréhension (Méthode phonétique)  
Écriture, Grammaire, Orthographe  
Expression orale et écrite  
Littérature Anglaise



### La Culture Humaniste

Géographie et Eveil à l'art  
Education civique et morale/développement personnel

### Culture Scientifique

Structure, fonctionnement de la terre et de l'univers  
Maîtrise des technologies de l'information et communication informatique

**Tous les ans un nouveau Projet Culturel**

## ACTIVITES SPORTIVES

Au sein de notre école, nous considérons le sport essentiel à :

- L'éducation, la responsabilité et à l'autonomie en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales, telles que le respect de règles, le respect de soi-même et d'autrui.
- La santé en permettant aux élèves de mieux prendre conscience de leur corps,
- La sécurité, par des prises de risques contrôlées,



Notre Professeur de sport assure toutes les semaines des activités sportives. Par cycle et **en fonction des accords municipaux**, ou terrain sportif, les enfants auront le plaisir de pratiquer des activités athlétiques, du basket, du hockey, et de la natation (assurés par des intervenants diplômés d'état). Les déplacements seront assurés par notre bus.

### INFORMATIQUE (dès l'âge de 6 ans)

A l'Ecole Internationale Bilingue, l'informatique est un outil pédagogique qui permet d'effectuer des recherches et de travailler en relation avec les programmes scolaires et ceux d'éveil.

En primaire, des ordinateurs portables sont utilisés par les classes d'anglais. Toutes les classes d'anglais, de la maternelle (dès 2 ans) au primaire, sont équipées d'un tableau blanc interactif. Les élèves préparent le brevet informatique.

### EVALUATION DES ENFANTS

**Un livret de notes informatisé est remis avant chaque vacances scolaires.**

### LIVRET CITOYEN SANTE SECURITE

**Le livret « citoyen » - Santé - Sécurité**

**Il permet de développer :**

- Les notions de droits et devoirs
- Les notions de responsabilité et de liberté

### EVENEMENTS ANNUELS

**Permis piéton**

**Permis internet**

**Réflexion avec intervention sur le Harcèlement scolaire**

**Gestes de premiers secours**

**Journée Internationale**

**Journée Internationale du sport**

**Journée des Sciences**

### ETUDE DIRIGEE

**CP : de 16h50 à 17h30**

**Les plus grands de 17h à 17h50**

L'étude a lieu tous les soirs, sur inscription, à l'exception du mercredi et du dernier jour précédent les vacances scolaires.

**Une réunion d'information Parents / Enseignants est organisée à chaque rentrée scolaire.**



# INSCRIRE VOTRE ENFANT A L'EIB CAGNES

Nous sommes conscients que l'arrivée dans une nouvelle école est un moment important pour chaque enfant et ses parents. Dès l'inscription, nous mettons tout en œuvre pour une intégration réussie, adaptée à chaque enfant.

## Procédure d'inscription

Pour une toute demande d'inscription prendre rendez-vous avec la Directrice de l'Ecole. Le dossier d'inscription ci-joint devra alors être remis à la Directrice dûment complété et accompagné des pièces demandées.

**Après consultation du dossier et entretien avec la famille et l'enfant , en fonction des places disponibles, il sera inscrit sur nos registres et pourra intégrer l'école.**  
Pour tout changement (adresse, situation familiale, téléphone...), les parents doivent immédiatement nous en informer et nous fournir les justificatifs.

Les inscriptions en cours d'année sont possibles en fonction des places disponibles. Les inscriptions pour l'année scolaire suivante sont recevables à partir du mois de novembre l'année précédente pour la toute petite section et petite section de maternelle.

Pour les autres niveaux, les inscriptions sont reçues à compter de Novembre, pour une réponse à compter de fin janvier.

### Classes maternelles :

Les enfants peuvent intégrer la toute petite section dès l'âge de deux ans, à la date de leur anniversaire et en fonction des places disponibles.

Nos effectifs étant réduits, il est vivement conseillé d'anticiper l'inscription.

## Documents à fournir pour toute demande d'inscription

- Le formulaire d'inscription dûment complété, daté et signé par les deux parents
- 1 photo d'identité
- Le livret de famille
- Le carnet de santé (vaccinations)
- Le certificat de radiation
- Dossier scolaire (classes primaires)
- Un relevé d'identité bancaire
- L'assurance responsabilité civile et dommages corporels
- Le justificatif de garde ou garde alternée du parent
- Le certificat médical d'aptitude à la pratique sportive ( primaire)
- Le règlement complet des frais d'inscription
- Une caution correspondant à deux mois de scolarité sera demandée lors de l'inscription ou de la réinscription. Elle sera restituée en fin de scolarité, sous réserve du respect des conditions prévues.



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2026 - 2027

Poussins  Lapins  Pandas  Koalas  
 CP  CE1  CE2

CM1  CM2

Nom et prénom de l'élève : .....

Je soussigné(e) : .....

Agissant en qualité de représentant légal, .....

Tarif choisi : .....

Mini Club :  mercredi  vacances

Mode de règlement choisi :

- prélèvement mensuel le 5
- prélèvement mensuel le 15
- carte bancaire mensuel avant le 03 de chaque mois (*frais de 1,75%*)
- espèces mensuelles avant le 03 de chaque mois
- virement mensuel seulement sur demande par mail à la direction
- paiement annuel avant le 15/09

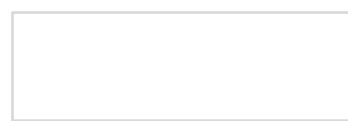
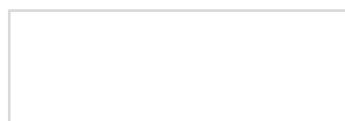
*Chaque prélèvement rejeté entraînera des frais supplémentaires de 50 euros.*

- Frais d'inscription versés le : .....
- Mode de règlement des frais d'inscription : .....

Je déclare avoir pris connaissance du règlement scolaire et l'accepter.

Fait à Cagnes/Mer, le

## SIGNATURES DES DEUX PARENTS



EQUIVALENCES CLASSES PRIMAIRES French and UK/US systems

FRANCE	UK	USA	AGE
CP	Year 2	Grade 1	6
CE1	Year 3	Grade 2	7
CE2	Year 4	Grade 3	8
CM1	Year 5	Grade 4	9
CM2	Year 6	Grade 5	10

## PIECES A FOURNIR

	OUI / NON
Copie du Livret de famille	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Carnet de santé (vaccinations)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Certificat de radiation	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Dossier scolaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Photos d'identité	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Copie CNI des personnes autorisées à prendre l'enfant	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Règlement complet des frais d'inscription + chèque de caution	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Relevé d'identité bancaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Autorisation de prélèvement SEPA	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Justificatif de garde ou de garde alternée du parent	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

**A la rentrée :**

Assurance Responsabilité civile + dommages corporels  
Certificat médical d'aptitude à la pratique sportive ( primaire)



## FRAIS DE SCOLARITE MENSUELS 2026– 2027

Pour tout paiement annuel avant le 15 septembre, 5% de réduction seront appliqués sur les frais de scolarité uniquement (non applicable sur le mini-club). La scolarité peut être versée au moyen de dix mensualités payables avant le 3 de chaque mois.

Tout prélèvement refusé entraînera des frais.

Compte tenu du caractère annuel et forfaitaire du prix, aucune déduction ne pourra être faite en fonction du nombre de jours ouvrables ni de la durée des vacances scolaires. De même, les absences de l'élève ne peuvent donner lieu à déduction. Seuls les frais de restauration scolaire seront remboursés sur une base forfaitaire de 4 euros par repas en cas d'absence de plus d'une semaine justifiée par un certificat médical. Toute inscription pour une famille qui n'est pas domiciliée dans la région sera accompagnée d'un versement non restituables équivalant à trois mois de frais de scolarité.

## CLASSES MATERNELLES / PRIMAIRES : TARIFS MENSUELS

SCOLARITE TARIF MENSUEL	Scolarité	Scolarité + Mini-club Mercredi	Scolarité + Mini-club Vacances	Scolarité + Mini-club Mercredi + Mini-club Vacances
<b>Le temps complet inclus :</b>	<b>940€ / mois</b>	<b>+80€ / mois</b>	<b>+80€ / mois</b>	<b>+160 € / mois</b>
• L'accueil périscolaire de 07h30 -9h et de 16h30 à 18h30	✓	✓	✓	✓
• L'enseignement général	✓	✓	✓	✓
• Le matériel pédagogique	✓	✓	✓	✓
• Les activités sportives et motrices	✓	✓	✓	✓
• Les activités musicales	✓	✓	✓	✓
• Le repas et Le gouter	✓	✓	✓	✓
• L'étude surveillée (primaires)	✓	✓	✓	✓
• Mini-club Mercredi (hors vacances)		✓		✓
• Mini-club Vacances seulement			✓	✓
• Mini-club Mercredi + Vacances				✓
<b>MERCI DE COCHER LE TARIF CHOISI</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



## RAPPEL :

Pour bénéficier de ce tarif forfaitaire Mercredis ou Vacances, il faudra effectuer tous les mois le règlement. Possibilité de changement uniquement par trimestre.

### Le Mini-Club

Le Mini-Club accueille vos enfants les mercredis et/ou pendant les vacances, uniquement sur inscription par trimestre.

### OPTION MINI-CLUB OCCASIONNEL

Journée	60 €
---------	------

### OPTIONS FACULTATIVES

Ramassage scolaire matin et soir	120 €/mois
Retard après 18h30	10 €/5 minutes

### OPTIONS PERISCOLAIRES voir les professeurs

### RÉDUCTIONS

2 enfants : - 5 % pour le premier enfant - 10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant

3 enfants : -15% pour le 3<sup>ème</sup> enfant

Les réductions ne s'appliquent pas sur le Mini-Club.

### FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription, frais de dossier, et participation au matériel scolaire, dont le montant est communiqué aux parents au moyen de la grille des tarifs annexée aux présentes, ne peuvent en aucun cas être restitués.

Frais de matériel	400 €
Frais d'inscription	400 €

RE-INSCRIPTION (l'année suivante)	1 <sup>er</sup> enfant	500€
Comprenant Frais de matériel et	2 ème enfant	450 €
<i>Frais de Réinscription</i>	3 ème enfant	400 €

**Frais de tabliers ou uniformes** : Le port du tablier ou de l'uniforme étant obligatoire, vous devez effectuer votre directement sur le site du fournisseur [www.sofrenchschool.com](http://www.sofrenchschool.com) avant le 15 Avril.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter toutes les conditions ci-dessus.

**Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »**

A Cagnes/Mer, le .....



## RENSEIGNEMENTS 2026-2027

ELEVE

Nom .....  
Prénom .....  
Date de naissance ...../...../.....  
Lieu de naissance .....  
Sexe :  F  M Nationalité .....  
Langue maternelle :  Français  Anglais Autre : .....  
Autre(s) langue (s) parlée(s) à la maison par l'élève : .....  
Adresse de la famille .....  
Dernier établissement fréquenté .....  
Frères et sœurs (nombre) .....

PHOTO

### PARENTS/TUTEURS

Père  Tuteur

Nom et prénom .....  
Nationalité .....  
Adresse .....  
Profession .....  
Adresse du travail .....  
Téléphones .....  
Adresse email .....

Mère  Tutrice

Nom et prénom .....  
Nationalité .....  
Adresse .....  
Profession .....  
Adresse du travail .....  
Téléphones .....  
Adresse email .....

Nationalités représentées par la famille : .....

Situation familiale des parents :  Mariés  Divorcés  Séparés  Concubins

Veufs  Célibataire  Pacsés

Personnes ayant la garde de l'enfant : joindre justificatifs

Adresse .....  
Téléphone .....  
Garde alternée :  OUI  NON

Préciser : .....

Personnes à joindre en cas d'absence des parents :

Nom	Nom	Nom
Téléphone	Téléphone	Téléphone

Personnes habilitées à venir chercher l'enfant, autre que les parents, si restriction préciser : (Fournir une copie de leur pièce d'identité)

.....  
Assurance scolaire/extrascolaire : .....

Fait à Cagnes/Mer, le .....

Signature des deux parents, précédée de la mention «Lu et approuvé»



## DOSSIER MEDICAL

Nom du médecin traitant .....

Problèmes de santé :

Suivi éducatif (orthophoniste ect).....

PAI *Sous réserve d'acceptation (Merci de cocher et de fournir obligatoirement le protocole)*

## REGIME ALIMENTAIRE

Sans Porc

Sans viande

Végétarien

## AUTORISATION EN CAS DE MALADIE OU ACCIDENT

Je soussigné .....

Déclare :

- Autoriser Madame Pascale ROSFELDER-ALHADEFF ou la personne responsable à prendre, en cas de maladie ou d'accident, toute mesure d'urgence, y compris l'hospitalisation après prescription du médecin.
- Avoir pris connaissance des dispositions suivantes : en cas de maladie, les frais nécessités par le traitement de l'enfant sont à la charge de la famille

Fait à Cagnes, le :

**Signature des deux parents, précédée de la mention «Lu et approuvé»**

## AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné .....

- Autorise la participation de mon enfant à toutes les sorties organisées par l'école dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires.

Je déclare en outre avoir pris connaissance du fait que le transport des enfants par le bus de l'école (navette ou activités) est organisé à titre gracieux.

**Signature des deux parents, précédée de la mention «Lu et approuvé»**



## REGLEMENT SCOLAIRE/INSCRIPTIONS ET CONDITIONS FINANCIERES

Nom de l'élève .....  
**Lors de l'inscription, le règlement suivant est porté à la connaissance des parents pour acceptation et signature.**

### 1- INSCRIPTION – ADMISSION

**IMPORTANT : Toute inscription s'entend pour la durée totale de l'année scolaire.**

#### 1.1 Classes maternelles

Le dossier d'inscription accompagné des pièces demandées doit être remis au secrétariat.

En fonction des places disponibles l'enfant sera inscrit sur nos registres.

#### 1.2 Classes Primaires

Le dossier scolaire est requis, ainsi que le certificat de radiation et le livret d'évaluation de l'école précédente remis au secrétariat à l'inscription. Une évaluation du niveau de l'élève pourra alors être organisée. Après consultation du dossier scolaire, la Directrice informe les parents de sa décision concernant l'admission de l'élève.

### 2- FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription, frais de dossier et participation au matériel scolaire, sont annexés aux présentes, ne peuvent en aucun cas être restitués.

Aucune inscription ne peut être acceptée sans le règlement des frais d'inscription.

### 3- FRAIS DE SCOLARITE

Le prix de la scolarité est annuel et fixe. Pour tout règlement de l'année complète, une réduction de 5% sera assurée (non applicable sur le mini-club). **Le règlement devra être effectué impérativement avant le 15 du mois de Septembre.**

Le montant annuel peut néanmoins être versé au moyen de dix mensualités payables avant le 3 de chaque mois correspondant aux tarifs mensuels

joint. Une caution correspondant à deux mois de scolarité sera demandée lors de l'inscription ou de la réinscription. Elle sera restituée en fin de scolarité, sous réserve du respect des conditions prévues. Compte tenu du caractère annuel et forfaitaire du prix aucune déduction ne pourra être faite en fonction du nombre de jours ouvrables ni de la durée des vacances scolaires. De même, les absences de l'élève ne peuvent donner lieu à déduction, seuls les frais de restaurant scolaire seront remboursés sur une base forfaitaire de 4 euros par repas en cas d'absence de plus d'une semaine scolaire justifiée par un certificat médical.

En cas de rejet d'un prélèvement, les frais facturés par notre établissement bancaire s'ajoutent au montant de la facture qui devra alors être réglée par chèque ou en espèces. Dans le cas de deux rejets de prélèvements consécutifs, les prélèvements sont suspendus et le montant des frais de scolarité restant dus est immédiatement exigible.

### 4- RUPTURE ET SUSPENSION DE LA SCOLARITE - CLAUSE RESOLUTOIRE

Sauf cas d'événements de force majeure, irrésistibles et imprévisibles, décès ou maladie de longue durée de l'enfant empêchant sa scolarisation, mutation des parents entraînant le déménagement dans un autre département, et justifiés, les frais de scolarité annuels sont dûs, à l'exception des frais de restauration et de mini-club. L'absence de l'élève durant l'année scolaire, ne pourra donner lieu à remboursement.

Faute de règlement d'une seule mensualité à échéance, le contrat sera résilié de plein droit 15 jours après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception demeurée vaine.



Toute faute grave de discipline ou trouble au bon fonctionnement de l'Ecole peut entraîner une exclusion temporaire ou une radiation définitive de l'Etablissement.

En cas de suspension des cours en cours d'année par décision unilatérale de l'établissement, celui-ci ne sera pas

tenu de rembourser les frais d'inscription et de scolarité pour les mois d'ouverture écoulés.

En cas de départ durant l'année scolaire, un préavis de 2 mois restera dû à l'école sauf accord de la Direction.

**Signature des deux parents, précédée de la mention  
« Lu et approuvé »**

## 5- OBLIGATIONS DES PARENTS

Les parents s'engagent à faire respecter l'obligation d'assiduité scolaire et acceptent explicitement le fonctionnement et les exigences de l'école telles que définies dans le présent contrat et ses annexes, dont ils reconnaissent avoir pris connaissance. Ils s'engagent sans réserve à tout mettre en œuvre pour respecter et faire respecter à leur enfant l'ensemble des dispositions.

Les parents reconnaissent avoir pris connaissance du coût de la scolarisation de leur enfant au sein de l'école, et s'engagent à assumer ce coût, dans les conditions définies par le présent contrat, de manière conjointe et solidaire. Les parents déclarent accepter sans réserve les décisions et orientations liées aux actions pédagogiques et éducatives prises par l'établissement.

Fait à Cagnes/Mer, le .....

**Signature des deux parents, précédée de la mention  
« Lu et approuvé »**



## REGLEMENT SCOLAIRE /VIE SCOLAIRE

### HORAIRES : ARRIVEES - DEPARTS

L'école est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

**La classe débute à 8h30 pour les classes primaires et à 9 h pour les classes maternelles.**

**Aucun retard n'est accepté.**

**Les élèves seront accueillis au portail. Ils ne peuvent accéder sans autorisation. Les horaires doivent être respectés pour le bon déroulement de nos cours.**

### HORAIRES D'ARRIVEE MATIN

Maternelles : 7h30 à 9h

Primaires : 7h30 à 8h30

### DEPART DES ENFANTS

Les enfants ne peuvent quitter l'établissement qu'accompagnés des personnes régulièrement mandatées qui ont préalablement justifié de leur identité.

**Aucun enfant ne doit rester après 18h30.**

**Tout retard exceptionnel sera facturé.**

### HORAIRES DEPART DU SOIR

Maternelles : de 16h30 à 18h30

Primaire : de 16h40 à 17h ou à partir de 17h30 fin étude CP // 18h fin de l'étude du CE1 au CM2 à 18h30

### HORAIRES MINI-CLUB

**Accueil du matin : 7h30 à 9h**

**Départ du matin : 11h20 pour les plus petits ou 12h pour les maternelles 4/5 ans et primaires**

**Départ du soir : de 16h à 18h30**

### ACCUEIL DES ENFANTS – SANTE - PROPRETE

Les enfants doivent arriver dans un état de propreté et de santé satisfaisant.

Si l'enfant est malade dans la journée, il est isolé avant l'arrivée des parents préalablement prévenus.

Aucun élève n'est accepté à l'école avec de la température.

En cas de manquement grave d'hygiène, une éviction de l'élève sera décidée.

### RESTAURANT SCOLAIRE

Le repas doit être un moment convivial ; aussi, les élèves sont priés de manger dans le calme et de parler à voix basse.

Nous assurons les repas et le goûter de l'après-midi. Vous trouverez les menus sur notre site internet [www.eibcagnes.fr](http://www.eibcagnes.fr) Notre cuisinière prépare des repas équilibrés et sains.

Possibilité de régimes différenciés en cas de prescription médicale.

Les enfants ne doivent pas apporter de friandise ou goûter à l'école.

### EFFETS PERSONNELS

L'école décline toute responsabilité en cas de perte ; nous conseillons vivement aux parents de garder tout objet de valeur à la maison et de marquer **toutes les affaires** de l'enfant. Les jouets, les bonbons, les journaux, les téléphones portables ou autres sont interdits à l'école, et ce pour éviter tout conflit.

### ETUDE

Les places sont limitées. Les parents doivent inscrire leurs enfants dès la rentrée et la fréquentation des enfants doit être régulière faute de quoi nous considérerons la place vacante.

L'étude doit se dérouler dans le calme ; les enfants ne doivent pas déranger leurs camarades.

Les enfants qui ne vont pas à l'étude doivent partir entre 16h40 et 17h au plus tard (CP/CE1) ou entre 16h50 et 17h pour les CE2 et CM1/2. Les horaires de fin d'étude seront alors respectés : 17h30 pour les CP – 17h50 pour les CE1, CE2, CM1, CM2.

### ABSENCES



Conformément à l'article L131-8 du Code de l'Education, les seuls motifs d'absence légitimes sont :

- Maladie de l'enfant,
- Maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille,

- Réunion solennelle de famille
- Empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications.

Toute absence devra être justifiée.

Fait à Cagnes/Mer, le .....

**Signature des deux parents, précédée de la mention  
« Lu et approuvé »**



## REGLEMENT SCOLAIRE/CLASSES MATERNELLES

### MATERIEL – AFFAIRES PERSONNELLES A LA RENTREE

Un petit sac marqué au nom de l'enfant permet de ranger ses affaires à son portemanteau. Il est remis par l'école et restera à l'école.

Pour les vêtements, pas de salopettes, body ni chaussures à lacets.

Pour chaque enfant, merci de fournir :

- 1 couverture ou un duvet pour la sieste (Poussins/Lapins)
- des lingettes (à renouveler)
- 1 tablier (SoFrench School)

Le tout marqué au nom de l'enfant.

Les draps de sieste et bavoirs sont fournis et entretenus tous les jours par l'école.

### TABLIER

Le tablier est obligatoire : chaque enfant doit arriver et repartir avec son tablier.

**Poussins : jaune, Lapins : rouge,**

**Pandas : vert, Koalas : bleu**

Les tabliers sont à commander uniquement auprès de notre fournisseur officiel : SoFrenchSchool.

Pour la sieste des petits, n'oubliez pas la sucette, le doudou, nounours ou autre (si nécessaire, pour s'endormir comme à la maison).

La sucette doit être rangée dans une petite boîte en plastique.

**Toutes les affaires et vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.**

### EMPLOI DU TEMPS ET CALENDRIER D'ACTIVITES

Ils seront remis à la réunion de rentrée, ou sur le site internet [eibcagnes.fr](http://eibcagnes.fr) dans l'espace parents.

### ACTIVITES MOTRICES

Elles seront quotidiennes pour les 2/3 ans et proposées par les Maîtresses. Pour les 4/5 ans, un planning vous sera remis, et les cours seront assurés par notre professeur de sport. Il y aura lieu de prévoir une tenue adaptée et confortable.

### EVALUATIONS

Un dossier des activités du mois vous sera remis et les évaluations seront trimestrielles.

Fait à Cagnes/Mer, le .....

**Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »**



## REGLEMENT SCOLAIRE /CLASSES PRIMAIRES

A l'EIB Cagnes, nous voulons que les enfants soient heureux et respectueux les uns envers les autres.

Aussi, nous leur remettons le code de bonne conduite qui précise leurs devoirs, mais aussi leurs droits, afin qu'ils appliquent des règles de courtoisie et de respect pour « vivre ensemble ».

Avant chaque vacance, les enfants de primaire ont à remplir une auto-évaluation de leur comportement.

**Un manquement à la bonne conduite ou au travail** entraîne un avertissement verbal, ou écrit.

Un isolement du groupe et temps de réflexion sont décidés si nécessaire.

A la suite de trois avertissements écrits, l'enfant vient en retenue le mercredi matin ou le samedi de 9 heures à 12 heures.

Toute faute grave de discipline ou trouble au bon fonctionnement de l'Ecole entraîne une exclusion temporaire ou définitive.

Cette décision est prise par la Direction qui s'en réserve le droit.

### UNIFORME PRIMAIRE

Le port de l'uniforme.

Un pack uniforme sera commandé avant le 15 Juin 2024 auprès du fournisseur [www.sofrenchschool.com](http://www.sofrenchschool.com).

Tout vêtement sera marqué au nom de l'enfant.

Le port de bijoux n'est pas accepté.

Nous nous réservons le droit au bout de 3 signalements de refuser un élève qui ne porte pas l'uniforme.

### MATERIEL SCOLAIRE

Une liste de petit matériel est donnée à la rentrée ; tous les livres sont fournis par l'établissement.

Ils doivent être recouverts par les familles. Tout livre détérioré ou perdu sera remboursé par la famille.

L'école met à la disposition des élèves des ordinateurs portables. Un tableau blanc interactif est installé dans toutes les classes.

### GYMNASTIQUE – SPORT

L'emploi du temps remis à la rentrée vous permet de prévoir une tenue adéquate.

### EVALUATION – TRAVAIL SCOLAIRE

Les parents sont invités à consulter fréquemment le travail de leur enfant et doivent signer tous les cahiers en fin de semaine. Le travail est évalué par des contrôles périodiques.

Un bulletin de notes informatisé est consultable sur 3 périodes.

### INFORMATION - COMMUNICATION

**Les relations Parents/Ecole doivent être basées sur la confiance et le respect.**

Une réunion d'information a lieu à chaque rentrée scolaire.

Les parents sont informés des méthodes, des projets ainsi que de l'organisation du travail de chaque classe.

Les parents peuvent s'entretenir régulièrement avec les enseignants en prenant rendez-vous par l'intermédiaire de l'élève, au moyen de cahier de liaison ou par mail.

Le cahier de liaison assure un lien entre la famille et l'école.



Il doit être vérifié et signé par les parents et les élèves doivent toujours l'avoir en leur possession.

Toutes les informations importantes sont également diffusées par e-mail.

**DEPART DES ENFANTS** Les enfants ne pourront quitter l'établissement qu'accompagnés des personnes régulièrement mandatées qui ont préalablement justifié de leur identité.

**Aucun enfant ne doit rester après 18h30.**

Tout retard exceptionnel sera facturé.

#### **RECEPTION DES PARENTS**

La Directrice Mme Pascale ROSFELDER-ALHADEFF ou le Directeur Monsieur Serge ALHADEFF sont à votre entière disposition et vous reçoivent sur rendez-vous.

#### **LAICITE**

Nous tenons à vous rappeler que notre établissement scolaire adhère fermement au principe de laïcité, qui est un pilier fondamental de notre système éducatif.

Dans ce cadre, nous vous informons que tout signe religieux, quel qu'il soit, est strictement interdit au sein de l'école.

Cette règle s'applique à tous, élèves, parents et personnel inclus.

Fait à Cagnes/Mer, le .....

**Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »**



## ANNEXE 1 – INFORMATIONS RECUELLIES ET DROIT D'ACCES

La présente information est fournie en application du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (ci-après « Loi Informatique et Libertés »).

Les informations recueillies dans le cadre de ce contrat et de ses annexes sont obligatoires pour l'inscription au sein de l'école.

Elles font l'objet de traitements informatiques. Seules les données répondant à des obligations légales de conservation ou d'archivage sont conservées, au départ de l'élève, par l'école.

Les parents bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et d'effacement des informations concernant leur enfant. Il en va de même concernant leurs propres données personnelles en qualité de représentants légaux.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, les parents pourront s'adresser à Madame Pascale ROSFELDER, responsable des traitements.

Les données à caractère personnel suivantes sont collectées et traitées par l'école :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, sexe de l'élève.
- Nom, prénom, profession et coordonnées des parents.
- Données de scolarité (notes, bulletins réguliers, décisions d'orientation).
- Données nécessaires à la gestion comptable de l'école.
- Données relatives à la gestion de la vie scolaire (retards, absences, sanctions).
- Données médicales exclusivement nécessaires à l'accueil de l'enfant.
- Données relatives à la constitution des Projets d'Accueil Individualisés (PAI).

Ces données font l'objet des traitements nécessaires à :

- La gestion de l'inscription dans l'établissement.
- La gestion administrative et comptable de l'école.
- La gestion des activités scolaires et extra scolaires.
- L'utilisation d'outils de travail informatisés (ENT, intranet, tablettes, Klassly, toutemonannee.com, edumoov.com).
- Le suivi de la scolarité, y compris lié à des scolarisations particulières (PAI).
- La gestion de la restauration et des services annexes.

Ces données sont conservées pendant la durée de la scolarité de l'élève au sein de l'école et durant les dix années qui suivent la fin de cette scolarité.

Pour exercer les droits d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité des données personnelles dans les conditions fixées par les dispositions légales et réglementaires précitées, chaque titulaire peut adresser un message électronique à l'adresse : [cagnes@eibschools.fr](mailto:cagnes@eibschools.fr)

Une réclamation peut également être adressée à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Fait à Cagnes/Mer, le .....

**Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »**



## ANNEXE 2 – DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) :

Parent (ou représentant légal) de l'enfant : .....

### 1. Autorisation interne (usage privé et réservé aux familles de l'école)

J'autorise la diffusion de photos et/ou de vidéos de mon enfant réalisées dans le cadre des activités scolaires et périscolaires sur les supports internes et sécurisés de l'établissement :

- Application Klassly,
- Cartable électronique,
- Instagram privé de l'école,
- E-mails adressés uniquement aux familles,
- Espaces numériques réservés aux parents.

Je n'autorise pas la diffusion d'images ou de vidéos de mon enfant sur ces supports internes.

---

### 2. Autorisation externe (communication publique de l'établissement)

J'autorise la diffusion de photos et/ou de vidéos de mon enfant à des fins de communication externe de l'établissement, sur les supports suivants :

- Site Internet de l'école,
- Réseaux sociaux publics (Facebook, Instagram, etc.),
- Articles de presse, brochures, plaquettes, affiches,
- Films de présentation de l'école,
- Expositions ou supports pédagogiques présentés lors d'événements.

Je n'autorise pas la diffusion d'images ou de vidéos de mon enfant sur ces supports externes.

---

Cette autorisation est donnée à titre gracieux et peut être retirée à tout moment par simple demande écrite adressée à : [cagnes@eibschools.fr](mailto:cagnes@eibschools.fr)

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, chaque parent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de suppression des données personnelles concernant son enfant.

Fait à Cagnes/Mer, le .....

**Signature des deux parents, précédée de la mention « Lu et approuvé »**